

Mobilité dans la fonction publique

- Mutation
- Position normale d'activité dans la fonction publique d'État
- Détachement à la demande du fonctionnaire
- Détachement d'office (transfert d'activité)
- Disponibilité
- Mise à disposition
- Intégration directe dans un autre corps ou cadre d'emplois

Questions – Réponses

- Quelles sont les positions administratives dans la fonction publique ?
- Un fonctionnaire peut-il prendre plusieurs disponibilités à la suite ?
- Un agent public contractuel peut-il changer d'employeur ?
- Un agent contractuel peut-il être placé en disponibilité ?
- En quoi consiste la période d'immersion professionnelle dans la fonction publique ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Carrière dans la fonction publique
- Conditions de travail dans la fonction publique
- Quitter la fonction publique

Pour en savoir plus

- Agir pour son projet de mobilité professionnelle – Guide repères des agents de la fonction publique
Source : Ministère chargé de la fonction publique

Services en ligne

- Demande de détachement d'un fonctionnaire
Modèle de document
- Demande de mise en disponibilité d'un fonctionnaire
Modèle de document



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00